



section des administrations centrales, SDAC

Catégorie « C », l'exaspération et la mobilisation de la catégorie « C » du fonds des pyramidages, une catégorie d'agents commence à se soulever

Message croisé adressé aux Agents et à la Ministre.
Compte rendu de l'AG du 22 septembre 2014

**Vous avez déjà vu 41 ans de carrière récompensés par une stagnation à l'échelle 3 ?
Vous savez que, 10 ans après votre recrutement à cette même échelle 3, vous serez
grassement pourvu de 25 misérables euros supplémentaires ?
Ils étaient là ces agents, devenus durs, seuls face à eux-mêmes ; l'administration jamais
face à eux.
Vous connaissez ces retraites à 900€, d'agents, très majoritairement ces femmes, dont la
pension n'est pas à taux plein en raison des enfants ?**

**Plus de 50 agents de catégorie « C », issus des filières administratives, technique et
accueil, surveillance et magasinage, se sont ainsi réunis mardi 22 septembre dernier autour
de la CGT-Culture, en présence de sa secrétaire générale, Valérie Renault et du secrétaire
de la section des administrations centrales, Jean Paul Leonarduzzi.**

Pour la première fois depuis longtemps, 50 agents de catégorie « C » trouvaient là, enfin,
l'opportunité d'une véritable tribune pour exprimer leurs revendications, surtout leurs colères.
Oui, ils sont armés d'inquiétudes sur leurs présents et leurs avenir. Ils se montrent courageux et
vindicatifs quand il s'agit de témoigner en public, et face à des militants qui les écoutent, d'une vie
professionnelle qui les a conduits, pour la plupart à rejoindre le marasme des travailleurs pauvres.
On demande depuis quelques années au ministère de la Culture de porter la diversité de la culture
des hommes et des femmes présents sur ce territoire. Et bien, dans son administration, la Culture
de la pauvreté : on connaît. Car, sachez-le, vous êtes nombreux à être travailleurs pauvres au
ministère : nous attendons d'ailleurs depuis longtemps que le service des ressources humaines
nous communique le nombre des agents ne touchant que le SMIC + 10 %. Vous êtes plus de 1
million dans la Fonction publique à être dans cette situation.

Et si vous n'êtes pas pauvres maintenant, agents de catégorie « C », vous le serez bientôt quand,
devenus retraités, l'État vous aura octroyé, au lieu et place de votre pension de mendiant, les 792
€ mensuels de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa) : 792 € par mois.
Les agents présents ont pour la majorité d'entre eux 20 ans de carrière, voire plus. Ils sont venus
aussi bien de centrales, de directions régionales que d'établissements publics.
Ils veulent, nous voulons avec eux, des débouchés de carrière, et, notamment, le repyramidage de
la filière administrative, un plan pluriannuel bien défini, avec des actes concrets et dès maintenant.

Mitterrand est passé par là, Filippetti aussi : rien.

Madame Pellerin, saisissez ce dossier de promesses vaines pour en faire un espoir social et culturel solide et réel ! Videz, déjà, Madame la Ministre, les échelles 3 et 4 et promouvez ces personnels pour ne retenir que les échelles 5 et 6. Un corps à quatre grades, c'est quoi ? C'est en théorie une carrière de 100 ans. C'est indigne de la Fonction publique et un véritable déni de carrière. Nous exigeons un corps à deux grades dans le cadre des négociations qui vont s'ouvrir sur les parcours professionnels au ministère de la Fonction publique.

Relancez des concours, des examens professionnels et des tours extérieurs ! Créez de bons équilibres entre les modalités de ces concours et celles de la Loi Sauvadet. Faites valider les acquis et sachez préserver le bon équilibre des évolutions de carrières et de salaires entre titulaires et contractuels et que, ainsi, vos agents ne se heurtent plus aux mécanismes douteux d'absence de parcours professionnels réguliers. Les retours à la règle sont importants pour l'avenir de tous. Et la Loi Sauvadet y participe.

Redéfinissez, avec les représentants du personnel, Madame la Ministre, les modalités de repyramidage, soignez la reconnaissance des missions, l'ancienneté, et que les primes ne soient plus des roulettes russes, véritables dérèglements du service public.

Vous les méritez, agents, ces indemnités « administrative et technicité » distillées au caprice obscur de beaucoup d'encadrants.

Agents des centrales, des services à compétence nationale, des directions régionales et des établissements publics, vous venez de témoigner que vous voulez vous mobiliser, entraîner vos collègues pour qu'enfin on reconnaisse votre expérience professionnelle et que cesse l'érotisme administratif. Un peu de clarté et de justice !

Car ils savent lire, faites lire à vos chefs, faisons lire à la Ministre vos feuilles de paye : elles sont explicites et elles racontent bien l'oubli dans lequel vous êtes tombés.

**Aujourd'hui vous êtes prêts à vous battre
pour ne pas devenir pauvre, si vous ne l'êtes pas déjà.
Cela est devenu, depuis mardi, un NON collectif. Pas un non solitaire.
Une réalité de combat.**

Maintenant, vous venez de le dire à la Ministre, car elle est en train de lire ces mots, car elle nous a promis, au Comité technique ministériel du 16 septembre dernier, combien elle serait attentive à la cohésion sociale au sein de son ministère.

Alors, Madame la Ministre, demandez vite à votre ministère enfin une vraie communication entre vos agents et vos services, comprenez aussi que de nombre de vos agents, qui aiment leur métier, se retrouvent à conduire des travaux qui relèvent de catégories supérieures. Élevez vos agents aux statuts et aux salaires auxquels ils ont droit.

Merci à vous, Mesdames et Messieurs de la catégorie « C » d'être venus vous exprimer. Merci, Madame la ministre de les écouter. Et d'agir. Ils ont trop attendu. C'est tous ensemble que nous améliorerons vos carrières. A très bientôt.

Section des administrations centrales, SDAC- CGT/Culture

Jean-Paul Leonarduzzi, secrétaire

Jean-Hugues Piettre et Anabel Mousset, adjoints

Contact : sdac.cgt-culture@culture.gouv.fr